

**EX-YOUGOSLAVIE.** Vingt ans après le dernier, un recensement est organisé en Bosnie-Herzégovine. Les enjeux sont de taille.

# Un avenir tourné vers le passé

**E**n 1991, la dernière fois qu'un recensement a été organisé, on comptait 4 377 033 habitants en Bosnie-Herzégovine. Un an plus tard, le 6 avril 1992, débutait la guerre. Une guerre de plus de trois ans, qui a ravagé le pays, causé la mort de dizaines de milliers de personnes et le déplacement forcé de centaines de milliers d'autres. Aujourd'hui, selon diverses estimations, le pays compterait environ 3,8 millions d'habitants, mais on n'en sait guère plus.

Un recensement s'imposait donc. Il a commencé le 1<sup>er</sup> octobre et s'achèvera le 15. Nécessaire pour enclencher le processus d'adhésion du pays à l'Union européenne, il aurait dû avoir lieu en 2001. Ce retard de douze ans s'explique par les énormes enjeux liés aux résultats.

## Un système intenable

Pour en saisir l'ampleur, un retour en arrière s'impose. En Bosnie-Herzégovine coexistent trois communautés. Les Bosniaques, musulmans, représentaient 43 % de la population en 1991, les Serbes, orthodoxes, 31 %, et les Croates, catholiques, 14 %. En 1995, l'accord de Dayton met fin à la guerre. Au sein de la Bosnie-Herzégovine, il crée deux « entités ». La Fédération de Bosnie-et-Herzégovine, plus communément appelée Fédération croato-bosniaque, qui occupe 51 % du territoire, et la Republika Srpska (République serbe), qui en couvre 49 %. Cette dernière, peuplée essentiellement de Serbes, est plus homogène que la Fédération croato-bosniaque, elle-même subdivisée en dix cantons, chacun disposant de son propre gouvernement. Des gouvernements locaux qui s'ajoutent à ceux des deux entités, ainsi qu'à celui de l'État central.

« La Fédération croato-bosniaque est en faillite et la Republika Srpska ne se porte guère mieux, avance Christophe Solioz, secrétaire général du Center for European Integration Strategies, groupe de réflexion basé à Genève. Le système politique actuel est intenable : la Bosnie est

## « Les Bosniens sont constamment renvoyés à qui ils étaient pendant le conflit »

empêtrée dans une situation kafkaïenne où les différents dirigeants au pouvoir captent les ressources financières et ont tout intérêt à maintenir le pays sous perfusion internationale. Néanmoins, selon ses résultats, le recensement pourrait créer un électrochoc dans la société. »

Si le recensement porte sur de nombreuses questions – date de naissance,



indépendamment de la communauté nationale à laquelle ils s'identifient. »

Pour le chercheur, l'immobilisme du pays s'explique avant tout par le refus des diverses composantes de la société – mouvance citoyenne comprise – d'opter pour le compromis. Une société paralysée, prisonnière de la logique du « jeu à somme nulle », où ce que gagne une communauté l'est forcément au détriment des deux autres. Une société où la confiance entre communautés est inexistante, et où l'incertitude quant à l'avenir est permanente.

« Pour les Bosniens, cette incertitude se manifeste par la précarité économique, par la confrontation permanente à une bureaucratie omniprésente et à des institutions qui favorisent le blocage permanent, estime Xavier Bougarel. Mais la plus grande incertitude, c'est que personne ne sait en Bosnie si la paix est durable. Dans ces circonstances, construire un avenir s'avère impossible. À partir de là, que reste-t-il ? Le passé, et notamment la guerre. Les Bosniens sont constamment renvoyés à qui ils étaient pendant le conflit. »

logement, situation familiale –, les recensés sont également interrogés sur leur citoyenneté (« bosnienne » dans la grande majorité des cas), leur religion et leur « affiliation ethnique ou nationale ». Ce dernier point soulève craintes et passions. Chaque personne interrogée sera tenue de se définir comme « bosniaque », « croate », « serbe », « autre » ou « ne se prononce pas ». La question est fondamentale en Bosnie, où de nombreux postes politiques mais aussi publics (police, armée, et jusqu'aux bibliothèques municipales) sont octroyés selon des quotas identitaires. En outre, pour les dirigeants des partis nationalistes, les enjeux sont aussi symboliques.

## Une citoyenneté bosnienne

« Pour les nationalistes bosniaques, l'enjeu premier serait de représenter 50,1 % de la population afin d'affirmer leur statut de nation majoritaire en Bosnie, analyse l'historien Xavier Bougarel, chargé de recherches au CNRS, spécialiste de la Bosnie. Pour les Serbes, il serait d'affirmer leur domination absolue en Republika Srpska, et, côté croate, il s'agirait de limiter le déclin démographique de leur communauté. »

Ces derniers mois, les partis nationalistes des trois communautés étaient sur le pied de guerre. En cause, un « recensement pilote », conduit fin 2012 dans le pays. D'après des résultats – non officiels – dévoilés dans la presse, 35 % des personnes interrogées auraient choisi de définir leur nationalité comme « autre », tout en ayant coché la case

« bosnienne », quant à leur citoyenneté. L'amorce d'un changement ? C'est ce que veut croire la mouvance « citoyenne », issue de la société civile. Cette dernière s'applique à promouvoir une citoyenneté commune, qui abolirait les nationalités serbe, croate et bosniaque. En somme, serait bosnien tout citoyen de Bosnie.

« La question ethnique dans ce recensement est manipulée par les partis nationalistes, qui en font un argument politique, affirme Darko Brkan, fondateur de l'ONG Zasto ne ? (Pourquoi pas ?), basée à Sarajevo. Resterons-nous un pays où les droits politiques sont liés à la possession de certaines nationalités, ou mettrons-nous un terme aux discriminations en accordant les mêmes droits à tous les citoyens de Bosnie ? »

Comme exemple, le militant rappelle l'impossibilité pour ceux qui ne sont pas membres de l'une des trois nationalités constituantes d'accéder à certains postes, notamment celui de la présidence tripartite du pays. En 2009, la Cour européenne des droits de l'homme avait rendu un arrêt sur le caractère discriminatoire de la Constitution bosnienne à l'égard des minorités, notamment les juifs et les Roms. Une question à cependant relativiser : « La Bosnie n'est pas l'Union soviétique, où l'identité nationale était assignée, tempère Xavier Bougarel. Là, chacun peut librement déclarer son identité nationale et peut même en changer. La principale préoccupation des Roms en Bosnie n'est pas de se présenter à la présidence, c'est bien de trouver un travail ! Cette préoccupation, ils la partagent d'ailleurs avec un bon nombre d'habitants,

**Manifestation d'étudiants contre le blocage politique devant le Parlement bosnien, à Sarajevo**

## Le Haut représentant

Selon l'historien, l'ouverture des institutions bosniennes à la catégorie nationale des « autres », telle qu'elle est proposée dans le recensement, ne ferait qu'accroître encore la complexité du système politique. De plus, une forte proportion de personnes qui se déclareraient « Bosniens » traduirait plus un clivage au sein de la communauté bosniaque, entre religieux et non-religieux, que l'émergence dans les trois communautés nationales d'une citoyenneté bosnienne partagée.

Face au blocage de la vie politique, certains regrettent la réduction des pouvoirs du Haut représentant de la communauté internationale. Autorité instituée par l'accord de Dayton, ce dernier pouvait notamment annuler et imposer des lois. C'est grâce à lui que les Bosniens disposent d'une monnaie ou de documents d'identité communs. Critiqués pour leur caractère non démocratique, les pouvoirs du Haut représentant ont été sensiblement réduits en 2006, notamment en vue de responsabiliser les élites politiques locales. Ce faisant, le comité de suivi des accords de Dayton s'est privé d'un moyen de débloquent la situation.

« Tant au niveau de l'UE que de la communauté internationale, on se satisfait du borbier qu'est devenu la Bosnie, regrette Christophe Solioz. Pourtant, que ce soit la Croatie, qui a intégré l'UE, ou la Serbie, en voie de le faire, on voit bien que les pays de l'ex-Yougoslavie peuvent aller de l'avant. Mais en Bosnie, rien ne change. »

Les premiers résultats du recensement, eux, sont attendus pour le début de 2014. ■

LOUIS FRAYSSE